

---

## FICHE DE POSTE

---

### Coordonnateur Départemental AESH

#### **CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Le coordonnateur départemental AESH exerce sa mission dans les locaux de la circonscription ASH de la Marne - Cité administrative Tirlet, CHALONS EN CHAMPAGNE.
- Il travaille à temps plein (1607 heures annuelles).
- Il peut être amené à se déplacer avec son véhicule personnel dans le cadre de sa mission (frais de déplacements remboursés).

#### **COMPETENCES & QUALITES REQUISES :**

- Le coordonnateur départemental AESH est professeur des écoles spécialisé, titulaire du CAPPEI ou équivalent (CAPSAIS, CAPA-SH).
- Sa mission requiert :
  - Une connaissance satisfaisante des textes réglementaires relatifs à la scolarisation des élèves en situation de handicap, des missions et statut des AESH,
  - Des qualités relationnelles certaines :
    - Capacité à élaborer des relations positives avec les différents partenaires de l'Education Nationale,
    - Ecoute et maîtrise de soi,
  - Disponibilité, engagement et esprit d'initiative
  - Un sens rigoureux de l'organisation,
  - La maîtrise des outils numériques,
  - La capacité à organiser, encadrer et animer des groupes de travail et des actions de formation.
  - Le strict respect de l'obligation de réserve, de discrétion professionnelle.

#### **MISSIONS :**

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH dont il est un collaborateur privilégié, le coordonnateur départemental AESH :

- travaille en étroite collaboration avec le service de l'école inclusive et la personne ressource PIAL,
- est en lien direct avec les services employeurs mutualisateurs
- assure le recrutement des AESH
- renseigne et met à jour régulièrement le tableau de bord départemental et PIAL
- affecte au sein des PIAL les personnels recrutés
- vérifie les emplois du temps des établissements

- assure la coordination avec les divers partenaires (pôle emploi, MDPH, les services de l'Inspection Académique assurant la gestion administrative des AESH).
- met en œuvre et effectue la formation initiale et continue
- élabore des bilans réguliers à la demande de l'IEN ASH
- renseigne les diverses enquêtes ministérielles, académiques et départementales.
- conçoit des outils numériques de gestion

#### COMPLEMENT D'INFORMATION

- Pour obtenir des renseignements spécifiques sur le poste de coordonnateur AESH, il est possible de joindre l'IEN ASH de la Marne : [ce.0511098s@ac-reims.fr](mailto:ce.0511098s@ac-reims.fr)